

Réforme de la justice, Jean Terlier va piloter le projet de loi

Le député de la troisième circonscription du Tarn Jean Terlier (LREM) a été nommé avec son collègue Stéphane Mazars (député de l'Aveyron) responsable du projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice. Les deux parlementaires vont travailler sur ce projet en lien avec la Garde des Sceaux Nicole Belloubet et leurs collègues Laetitia Avia et Didier Paris, rapporteurs du projet de loi. Les auditions ont débuté à l'Assemblée Nationale et des réunions de travail ont été organisées dans les circonscriptions du Tarn et de l'Aveyron avec les Conseils de l'Ordre des avocats notamment. L'examen de la loi débutera dans l'Hémicycle le 19 novembre prochain. Différents axes sont étudiés pour cette réforme de la justice dont l'augmentation des budgets de la justice, la simplification des procédures civiles, l'allègement de la charge des juridictions administratives, la simplifica-



Avocat de profession, Jean Terlier est doublement concerné par ce projet de loi relatif à la réforme de la justice.

tion de la procédure pénale, le renforcement de l'efficacité et du sens de la peine, la diversification des modes de prise en charge des mineurs délinquants, le renforcement de l'efficacité de l'organisation judiciaire et l'adaptation du fonctionnement des juridictions.